



**HAL**  
open science

# Les classes lexicales en LSF envisagées à partir de la fonction adjectivale

Annie Risler

► **To cite this version:**

Annie Risler. Les classes lexicales en LSF envisagées à partir de la fonction adjectivale. *Sillexicales*, 2007, 2007/5, pp.103-125. halshs-00742891

**HAL Id: halshs-00742891**

**<https://shs.hal.science/halshs-00742891>**

Submitted on 17 Oct 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES CLASSES LEXICALES EN LSF  
ENVISAGEES A PARTIR DE LA FONCTION ADJECTIVALE**



Annie Risler  
UMR 8163 Savoirs, Textes, Langage  
annie.risler@univ-lille3.fr

Résumé :

*Qu'est-ce qu'un nom, qu'est-ce qu'un verbe, qu'est-ce qu'un adjectif en LSF ?*

*La question sera envisagée à partir d'une position typologique adoptée pour décrire les classes lexicales de langues peu étudiées : renonçant à définir les catégories lexicales de façon notionnelle, on cherchera à les appréhender à partir du comportement syntaxique et morphologique de leurs prototypes.*

*Nous montrerons d'abord en quoi la morphologie iconique motivée de tout signe permet de prévoir ses possibilités de variation. Nous partirons de la classe de signes présentés comme prototypiques des signes adjectivaux, les spécificateurs de taille et de forme (qui caractérisent la forme d'une entité), puis nous étendrons la réflexion aux signes de propriétés psychiques et physiques. Nous montrerons ainsi que la variation des signes dans la simultanéité ainsi que leur inscription dans une séquentialité permettent de dégager différentes classes lexicales.*

*In French Sign Language, what are nouns, verbs, and adjectives?*

*This question will be answered using the typological position that is the most useful in describing lexical classes of languages that are not frequently studied. The article will avoid defining lexical categories in a notional way and will instead attempt to understand them by the syntactical and morphological organization of their prototypes.*

*The article will demonstrate first how the motivated iconic morphology of every sign allows for the predicting of the signs' possible variations. The article will begin with the class of signs presented as prototypes of adjective signs, the size and shape specifiers (which characterize the form of the entity), and will then examine the signs for psychic and physical properties. In this manner, the article will show that the inflectional variation of signs, in their simultaneity as well as in their inscription in a sequence, allows for the distinction of different lexical classes.*

## I. INTRODUCTION DE LA RECHERCHE PRESENTEE

### 1. L'adjectif, une classe qui cherche sa place entre nom et verbe

L'opposition verbo-nominale, bien que donnée comme universelle, reste discutable dans un certain nombre de langues. La délimitation d'une catégorie adjectivale est plus souvent encore source de discussions. Se pose en effet pour certaines langues la question de savoir si elles ont ou non des adjectifs.

Comme le rappelle J. Goes (2004 : 108) : « Tous les auteurs s'accordent sur le fait que des concepts comme qualités, couleur, dimension, ou pour le dire autrement, le fait de qualifier, d'attribuer une qualité sont des universaux sémantiques (...) mais ne sont pas nécessairement exprimés par des adjectifs. Ce ne sont donc pas les concepts, mais les parties du discours et les procédés morphosyntaxiques chargés de les exprimer qui peuvent être différents d'une langue à l'autre. Les langues présenteraient alors une sorte de gradation entre celles qui présentent des traits distinctifs entre les adjectifs et les autres parties du discours, et celles qui en ont (beaucoup) moins, ou pas du tout ». La qualification est donc un universel sémantique, mais les langues ont des moyens autres que les adjectifs pour l'exprimer, comme par exemple la mise en dépendance d'un nom, ou une structure verbale. La plupart des auteurs s'accordent à poser, à la suite de Dixon (1977), qu'il existerait un certain nombre d'adjectifs basiques, que l'on retrouve au minimum même dans les langues ayant une classe réduite. Ils expriment des concepts de dimension, d'âge, d'appréciation, de couleur. Viennent ensuite, par ordre de fréquence, ceux qui expriment des propriétés physiques, des modalités existentielles, des dispositions personnelles et des vitesses.

Comme le signalent Creissels (1995, 2004), ou Moyse (2005), la délimitation d'une classe d'adjectifs est donc une question particulièrement délicate dans la description des langues. Ni l'approche sémantique, ni l'approche distributionnelle ne sont satisfaisantes, surtout en présence d'une langue peu décrite. Creissels (2004 : 75) préconise d'étudier en premier lieu les structures morfo-syntaxiques de caractérisation : « Pour reconnaître une classe d'adjectifs dans la description d'une langue, il convient donc d'observer d'abord le comportement morphosyntaxique des mots signifiant des caractéristiques physiques graduables d'êtres humains, d'animaux ou objets concrets, à la fois comme modificateurs du nom dont ils précisent le signifié et comme prédicats, qui attribuent une propriété au référent d'un constituant nominal. Si on trouve parmi ces mots des lexèmes non dérivés dont le comportement ne s'identifie ni à celui des lexèmes verbaux typiques, ni à celui des lexèmes nominaux typiques, on peut considérer qu'on a là le prototype d'une catégorie d'adjectifs, et par extension reconnaître comme adjectifs tous les mots qui manifestent les mêmes caractéristiques, quelle que soit la nature exacte de leur signifié.»

La difficulté sera donc de mettre en évidence une classe d'unités qui se distinguent par leur comportement à la fois des noms et des verbes.

Pour le mandé (langue du Mali) par exemple, Creissels (2009) a identifié quatre classes lexicales : des noms (n'ayant d'emploi que nominal), des verbo-nominaux (pouvant être, sans dérivation, nom ou verbe), des verbes qualifiants et des adjectifs. Il tient à distinguer les verbes qualifiants des adjectifs, car les premiers ont toujours un emploi prédicatif qui les assimile à des verbes, alors que les seconds sont strictement dépendants du nom.

Comment se présente la question pour la LSF ?

Qu'est-ce qu'un nom, qu'est-ce qu'un verbe, qu'est-ce qu'un adjectif en LSF ? Il semble que les recherches aient fait l'économie de cette question. On dit que ce n'est pas comme en français (pas d'article devant le nom, pas de marque de conjugaison sur le verbe), mais on continue malgré tout à associer implicitement les signes traduits par des noms à des noms en LSF, et les signes traduits par des verbes à des verbes en LSF. Les dictionnaires (Moody IVT, pour le dictionnaire de référence), qui sont tous des dictionnaires de traduction, s'appuient sur des critères strictement sémantiques. Ils présentent, selon la valeur notionnelle associée au signe, les substances comme des noms, les qualités comme des adjectifs et les actions comme des verbes. Pour certains signes, deux catégories sont associées. Dans les transcriptions de corpus, le recours à un nom, un verbe ou un adjectif dans les gloses dépend plus de la catégorie du mot français correspondant dans la phrase donnée en traduction de la séquence signée que de la mise en évidence des procédés de mise en relation des signes entre eux.

Exemple 1 : le signe [malade]

pointer vers une personne et signer [malade] sera glosé en [lui] - [malade], ou [là] - [maladie]

La question se trouve donc biaisée par le fait que toutes les gloses sont données dans une langue vocale (le français pour la LSF) en utilisant des parties du discours propres à cette langue. Ainsi, même en prenant des précautions (Cuxac 2000 prévient les lecteurs qu'il utilise une valeur moyenne, surtout destinée à guider la représentation d'un lecteur qui connaîtrait la langue des signes), le choix lexical reste fait en fonction de la catégorie du mot français proposé dans la traduction. La glose ne comprend en général que des équivalents des signes manuels, mais ne restitue pas les marques de détermination, de rôle, de temps aspect mode, ou autres portées par la qualité du mouvement, la disposition spatiale, la direction du regard, la mimique, les mouvements labiaux.

Les gloses ne rendent donc pas compte de tous les éléments morphémiques. Cette façon de les présenter réduit les constructions syntaxiques de la LSF à de la juxtaposition d'éléments lexicaux, au mieux à des mises en relation spatiales. Les chercheurs sur d'autres langues des signes (cf. Pizzoto et Pietrandrea 2001) rencontrent le même type de difficultés. Cette manière de présenter la langue reflète la faiblesse des connaissances sur le fonctionnement morpho-syntaxique d'une langue spatiale. De fait, il est fréquent qu'un signe glosé par un adjectif en français ait en LSF un comportement qui l'apparentera plus à un nom, tout comme un signe glosé par un verbe en français correspond en LSF soit à un nom, soit à un adjectif, soit à un verbe. A noter que les gloses [lui] et [là] associées aux pointages dans notre exemple 1) seront tout aussi insatisfaisantes.

Si on cherche à distinguer les niveaux d'analyse sémantique et syntaxique en LSF, alors la question de l'existence d'une classe d'adjectifs en LSF et de son extension vaut donc d'être posée. Elle impose de ne pas parler d'adjectif pour les signes qui réfèrent à des propriétés au plan sémantique, tant que n'auront pas été mises en évidence des critères morpho-syntaxiques différentiels pour des noms, des verbes et des adjectifs. Il conviendra donc d'analyser les procédés de détermination nominale et de mise en dépendance pour objectiver le comportement spécifique de telle ou telle classe de signes.

C'est donc la démarche que j'ai adoptée. Elle va à l'encontre des travaux antérieurs et de la position de Cuxac (2000 : 189) qui considère qu'« une analyse opérant au seul niveau sémantique est la plupart du temps suffisante pour rendre compte de l'organisation formelle de la langue ». Résolument typologique, elle consiste à identifier un certain nombre de constructions syntaxiques

qualifiantes, et à en rendre compte sans préjuger de l'appartenance a priori des signes à telle ou telle catégorie lexicale. La modalité gestuelle et spatiale de la langue induit des contraintes morphologiques qui s'expriment dans la séquentialité, mais aussi, à la différence des langues orales, de façon simultanée à la production des signes. L'appartenance à une catégorie lexicale sera donc fondée sur le type de marquage du signe ainsi que sur ses différentes combinaisons avec d'autres signes.

Je partirai des éléments fournis par les études antérieures sur les classes lexicales en LSF, pour préciser ensuite le cadre d'analyse que je me suis donné.

## 2. Ecrits sur les classes lexicales en LSF

### 2.1. Cuxac (2000) : les signes notionnels

Le modèle développé par Cuxac et ses successeurs (Cuxac 2000, Sallandre 2003, Fusellier 2004) oppose de manière forte deux catégories formelles de signes : les signes standards et les structures de grande iconicité. Les premiers sont pour la plupart des formes figées des seconds. L'étude de ce que Cuxac appelle des énoncés standards, formés à partir de la combinaison de signes standards (Cuxac 1986, 1996 et 2000) a fait apparaître :

- qu'il existe de nombreux chevauchements entre noms, verbes et adjectifs, un même signe pouvant être rencontré en tant que nom, verbe ou adjectif ;
- que ce sont des différences dans l'effectuation du signe qui distinguent l'emploi verbal et nominal. Mais celles-ci ne sont pas toujours du même ordre. Ainsi par exemple, la répétition des signes est décrite dans certains cas comme simple pour le nom, multiple pour le verbe, dans d'autres cas comme double pour le nom, simple pour le verbe (voir Cuxac 2000 pour un exposé complet de la problématique).

Cuxac envisage des dérivations, soit dans le sens nom > verbe, soit dans le sens verbe > nom, ce qui revient à dire qu'il existe une forme neutre, non marquée, et des formes marquées. Cette analyse est cohérente avec une catégorisation notionnelle des formes neutres. Les paramètres affectés par cette variation seraient le mouvement, l'emplacement, la mimique ou la configuration manuelle.

Pour ma part, je poserai qu'un signe a d'abord un contenu notionnel et peut être intégré à telle ou telle classe grammaticale, en fonction des marques qui le modifient, lui conférant un statut de nom, verbe ou adjectif. Reste à savoir si il convient alors de parler de flexion ou de dérivation.

### 2.2. Bouvet (1996) : procédés de motivation du signe, variation et catégorie

Qu'est-ce qui fait que tel signe lexical pourra être employé en tant que nom, en tant qu'adjectif, en tant que verbe ?

Bouvet s'est intéressée au rapport entre la signification notionnelle du signe, sa forme motivée et ce qu'elle dénote. L'auteur distingue deux types de signes à partir des procédés de motivations : les signes concrets (qui montrent directement ce qu'ils dénotent, ou noms-substantifs) et les signes abstraits (métaphoriques, ou noms-adjectifs<sup>1</sup>).

---

<sup>1</sup> Les termes de nom-adjectif et nom-substantif sont empruntés à la grammaire de Port-Royal.

Ce classement ne résout en rien la question de l'appartenance d'un signe à une classe lexicale. Il est très influencé par les catégories notionnelles définies dans le dictionnaire bilingue d'IVT (Moody, 1983). Les signes de propriété y sont souvent traduits par des adjectifs uniquement, alors qu'il est manifeste qu'une propriété (considérée du point de vue notionnel) peut, selon les langues et les contextes, s'actualiser sous forme de nom, d'adjectif ou de verbe.

Cependant, Bouvet met en évidence qu'il existe une relation entre des formes particulières de signes (sur le corps, dans l'espace...), des catégories notionnelles et des procédés de motivations. Elle montre ainsi qu'on peut qu'il faut prendre en compte les types de motivation des signes pour comprendre leur forme et leur variation. C'est sur cette base que j'ai développé ma propre réflexion sur la morphologie iconique des signes lexicaux, qui sera exposée plus loin.

### 2.3. A. Risler (2000) : expression nominale et adjectivale d'une propriété

Dans ma thèse (Risler 2000), j'ai mis en évidence qu'il est possible d'exprimer un contenu notionnel qualificatif assez semblable (le fait d'être sale) de deux manières, avec deux signes différents, qui renvoient à des procédés de motivation distincts :

- le premier signe (main ouverte sous le menton, paume vers le bas, agitation des doigts) réfère à la saleté, en tant que matière, proche de la poussière,
- le second (main ouverte paume vers soi, sous le menton, mouvement brusque d'éloignement du menton) réfère à une appréciation subjective, proche de « qui provoque le vomissement ».

Ces deux signes sont motivés par des concepts différents. La qualification s'effectue par le fait mettre en relation le locus attribué à une entité avec un contenu notionnel. Mais ces deux signes entrent dans des constructions différentes dans lesquelles ils ne peuvent pas commuter.

#### 2) [là-dessus] [saleté]

Pour qualifier l'entité à partir de ce premier signe, on associe une reprise anaphorique de l'entité, placée sur un locus, avec la propriété. C'est une structure typique de localisation, avec un signe spécifique (pointage sur une configuration manuelle anaphorique de l'entité qualifiée) qui indique la relation spatiale entre un repère (l'entité) et un repéré (la qualité) Le premier signe se comporte donc plutôt comme un nom.

#### 3) [ça] [on en vomit]

Le second signe se combine autrement avec le signe de l'entité qualifiée. Pour qualifier une entité à partir de ce signe, on associe le locus de l'entité qualifiée avec le signe de propriété par un pointage sur locus (et non sur une configuration anaphorique) ; le signe qui exprime ici la qualité est réalisé avec un faible investissement du buste, contrairement à celui qui est employé dans le premier exemple. On a ici, par contraste, une construction qualificative et un signe qui ne se comporte pas du tout de la même manière que dans le premier exemple. Ceci conduit à se demander si le deuxième signe relèverait d'une catégorie adjectivale, alors que le premier serait nominal.

### 3. Le cadre adopté

L'iconicité s'actualise à tous les niveaux de la langue : au niveau phonologique dans la motivation des signes, au niveau morphologique dans la variation, au niveau syntaxique dans l'arrangement spatial, dans la mimique, dans la posture corporelle, dans le regard.... Elle constitue un principe dynamique de la structuration de la langue, et c'est comme tel (et non comme résultat) que je la prendrai en considération. Elle induit des contraintes morphologiques, sur les possibilités de variation dérivationnelle ou flexionnelle décrites par Cuxac (2000) sous le nom de règles de maintien de l'iconicité et de non-contradiction iconique.

Pour en rendre compte, je repartirai des différents procédés de motivation des signes avant d'exposer les différents paramètres qui de mon point de vue doivent être pris en compte dans une analyse morpho-syntaxique. Puisque ce n'est qu'en faisant la part entre un comportement nominal et verbal qu'on peut mettre en évidence l'existence d'une classe d'adjectifs, nous devons définir plus précisément ce qui caractérise les verbes et les noms en LSF.

#### 3.1. Morphologie iconique des signes lexicaux

Tout signe de la LSF est motivé, mais plus ou moins transparent. Je considère qu'il y a un rapport iconique entre le signe et une représentation conventionnalisée pour symboliser un concept. La relation entre la représentation et le concept est motivée de différentes manières : mise en saillance d'une forme, d'une action, d'un emplacement ou d'un rapport spatial, directement ou indirectement (métaphoriquement) associé au concept.

Ce qui m'amène à dire (Risler 2003) qu'un signe est constitué par un type de mouvement appliqué à un type de configuration manuelle, relativement à un emplacement particulier.

Je décris les types de mouvements en

- désignation
- tracé
- délimitation
- mise en relation spatiale
- déplacement d'une forme
- pseudo action corporelle,

les types de configurations en

- pointeur
- frontière
- reprise de forme
- main-main<sup>2</sup>

Quant à l'emplacement-support il pourra être selon les signes

- l'espace neutre
- une partie du corps
- la main dominée

---

<sup>2</sup> Ce terme signifie que la main du seigneur réfère à une main, un pied ou une patte, qui sera mise en mouvement.

- la fenêtre dactylologique.

Le recours à ces paramètres iconiques reste possible même quand le signe s'opacifie. Dans tout signe neutre<sup>3</sup> on doit pouvoir identifier les 3 composantes iconiques, indépendamment de la connaissance de la motivation du signe.

Dans le cadre de l'étude de la sémiogénèse des langues des signes, Fusellier (2006) décrit le va-et-vient entre figement et remotivation selon quatre étapes : une forme illustrative de départ va, par figement, donner un signe standard, dont la forme pourra évoluer ou se simplifier, sous l'effet d'un processus d'usure. Ce signe pourra à tout moment être remotivé, s'il est employé avec une visée illustrative. Mais hors de toute « visée illustrative », le signe standardisé, conventionnalisé, fonctionne comme tout signe linguistique. Dans la forme figée, le fait qu'il s'agit d'un lexème prime sur le fait que la configuration ou l'emplacement soient motivés. A ce titre, je considère que les paramètres (mouvement, configuration, emplacement) dans le signe figé n'ont aucune valeur morphémique, ce sont des composantes phonémiques ou syllabiques. La forme figée d'un signe correspond à un mouvement manuel - au mouvement particulier d'une configuration manuelle en relation avec un support particulier - mais sans mimique spécifique, sans investissement du buste, et surtout sans regard posé sur les mains.

La variation du signe correspond toujours à une remotivation du signe, qu'elle renvoie à des phénomènes de flexion ou de dérivation. La variation, qu'elle soit diachronique ou synchronique, est soumise à un impératif de non contradiction iconique, rappelé par Cuxac 2000. A mon sens, cela signifie que pour remotiver un signe il faut pouvoir jouer sur le mouvement, la forme, ou l'emplacement qui a été figé dans la lexicalisation. La création d'un nouveau signe lexicalisé (donc figé) par dérivation correspond à une différenciation conceptuelle. La variation sans lexicalisation resterait du domaine de la flexion ou de la combinaison.

Le marquage du signe, ou variation flexionnelle, se réalise par un regard sur l'espace ou sur les mains, ou par une mimique, ou par un investissement du buste conjoints à la réalisation du signe manuel. Par le regard sur les mains ou sur l'espace, par un investissement du buste ou de la mimique, les composants du signe prennent une valeur spécifique.

Par exemple, le signe figé de [CHUTE] trace une trajectoire de haut en bas d'une configuration manuelle. En discours, on peut le rencontrer ainsi, le regard posé sur l'interlocuteur, ou bien avec un regard sur les mains ou sur un emplacement particulier. Dans le second cas, le locuteur trace une trajectoire d'un locus à un autre locus, sur une configuration manuelle anaphorique, liée à une caractéristique formelle de celui qui chute. Les emplacements et les configurations renvoient alors à des références actanciennes spécifiques. C'est pourquoi je considère qu'ils portent alors chacun une valeur morphémique.

Ainsi, la décomposition iconique du signe telle que je la propose est pertinente. Elle permet de prédire la variation du signe, dans la limite de la contrainte de non-contradiction iconique. Un mouvement en tracé peut être amplifié, une délimitation peut être déplacée mais non amplifiée. Ça prend sens de marquer la vitesse d'une trajectoire, non pas celle d'un mouvement de

---

<sup>3</sup> L'opposition entre signe neutre et signe marqué adoptée ici permet de se démarquer de l'opposition proposée par Cuxac (2000) entre signes standards réalisés hors visée illustrative et structures de grande iconicité liées à une visée illustrative. La réalisation neutre - ou non marquée - d'un signe renvoie aux éléments qui figurent actuellement dans les dictionnaires de LSF (cf. Moody 1983 par exemple).



délimitation. Cette composition iconique des signes permet aussi de rendre compte de l'effet morphologique ou phonologique de la variation des paramètres du signe<sup>4</sup>.

### 3.2. Les marques nominales et verbales.

Je préciserai ici très brièvement ce qui fonde à mon point de vue l'opposition verbo-nominale en LSF, en opposant d'un côté les arguments, ou constituants nominaux, et de l'autre le prédicat, défini comme l'élément qui met en relation les différents constituants nominaux de la phrase (cf. Creissels 1995).

Dans Risler (2002), j'ai mis en évidence une opposition formelle entre des signes que j'appelle figés, qui appellent une référence stable, et des signes que j'appelle relateurs. Les premiers apparaissent comme non marqués (réalisés de manière neutre), alors que les seconds, en construisant l'espace, marquent spatialement les relations syntaxiques. Cette opposition renvoie à l'opposition verbo-nominale, car les signes nominaux sont réalisés sous forme figée, alors que les prédicats établissent des relations spatiales. Cette opposition correspond partiellement à l'opposition signes standards - structures de grande iconicité mais le point de vue diffère : j'oppose noms et verbes non pas sur le degré d'iconicité ou la visée, mais selon le marquage morphologique et la construction syntaxique qui leur est appliquée. Dès lors, les pointages, qui sont considérés comme des signes standards par Cuxac, font pour moi pleinement partie des signes relateurs spatiaux.

Le mouvement des signes figés – ou constituants nominaux – met en saillance une forme ou une action, par rapport à un support, de manière à construire une image figée conventionnelle en rapport iconique avec une manière de conceptualiser le référent. Il s'accompagne d'un regard franchement adressé à l'interlocuteur.

Le mouvement des signes relateurs – ou prédicats - est assez proche du mouvement des signes figés. Cependant, le tracé réalisé construit non plus une image figée, mais des relations entre arguments dans l'espace qui se déploie devant le signeur. Ce sont des signes constructeurs d'espace. La construction des relations spatiales s'effectue de plusieurs manières : le signe relateur atteint, désigne ou trace le contour d'une portion d'espace en lien avec un argument (locus argumental) ; il localise, modifie ou déplace une configuration (manuelle, corporelle ou spatiale) qui peut être anaphorique (en lien avec un argument) ou conventionnelle. Pour que le mouvement soit identifié comme constructeur d'espace, il doit être accompagné par un regard posé à un moment ou l'autre sur les mains ou sur l'espace. Les mimiques, et les mouvements de souffle sont spécifiques des signes constructeurs d'espace. Ils apportent des marquages aspectuels et temporels. Quand le corps intervient dans les signes nominaux (configuration placée par rapport à une partie du corps) il a une valeur neutre générique. Par contre, quand un signe relateur implique le paramètre du buste, celui-ci porte une valeur spécifique (reprise anaphorique d'un argument).

Même s'ils proviennent d'un lexème commun, avec une valeur nominale les signes ont une réalisation figée, hors mise en espace, ce qui se traduit par le fait que le signeur regarde son interlocuteur dans les yeux pendant tout le signe. Les signes à valeur de prédicat au contraire

---

<sup>4</sup> Selon le procédé de motivation des signes, l'un ou l'autre des paramètres phonétiques pourra avoir des variantes libres. C'est le cas par exemple pour la répétition du mouvement dans le signe [cheval] qui marque une reprise de forme associée à un emplacement. L'assemblage sera réalisé une, deux ou trois fois sans que le signifié en soit modifié (cf. Bonnal & Risler, 2007).

construisent un espace objectivé par le regard du signeur posé à un moment ou l'autre du signe sur l'espace ou sur ses mains.

Parmi les signes relateurs apparaissent des signes dont le mouvement est porteur de modalités temporelles qui restituent un déroulement événementiel, et des signes qui ne font que désigner une portion d'espace ou la caractériser, mais sans que le mouvement ait de valeur de déroulement temporel. Nous qualifierons les premiers de verbaux, car ils ont la particularité d'organiser dans l'espace les relations entre arguments. Les seconds correspondent aux désignateurs (pointages de toutes sortes) et aux caractérisants formels. Ce sont des prédicats atemporels.

### 3.3. Des signes prototypiques d'adjectifs ?

Il existerait donc des signes qui peuvent prendre un marquage verbal, d'autres non, de manière prédictible de par leur composition iconique (cf. §3.1). Reste à identifier si on a en langue des signes un marquage spécifique pour des adjectifs, qu'on pourrait identifier comme distinct du marquage nominal et du marquage verbal et qui serait lié à un type de production de signes spécifiques.

Pour envisager la manière dont on pourrait caractériser les adjectifs en LSF, je partirai donc des signes qui correspondent sémantiquement aux classes adjectivales de base dans les langues qui en possèdent. Les lexèmes qui expriment des dimensions et des caractéristiques physiques graduables et relativement générales que peuvent posséder êtres humains, animaux et objets concrets (gros-mince, grand-petit, long-court, ...) correspondent en LSF à une classe de signes appelés "spécificateurs de taille et de forme". Ces signes constituent une classe homogène par leur procédé de construction iconique : un mouvement de tracé ou de délimitation dans l'espace, avec une configuration manuelle de base.

Ces signes ont été largement décrits dans la littérature sous les termes de SASS ou shape and size specifiers (Suppala 1978, 1982), en tant que catégorie de classificateurs, qui permettent de décrire la forme, la grandeur, la texture d'une chose, sans la localiser forcément. Suppala (1982) distingue deux catégories de SASS selon le mouvement : dynamique (s'il y a un tracé), ou statique (s'il y a une délimitation). Engberg-Pedersen (1989) dans une analyse plus morpho-syntaxique établit une opposition entre Classificateurs et SSAS : les premiers ont un emploi pronominal, ce que n'ont pas les seconds. Pour la LSF, la même dénomination a été adoptée, mais en français : on parle de STF ou spécificateurs de taille et de forme (Moody 1983, Bras, Millet, Risler 2004), qui se distinguent des reprises de formes qui, elles, peuvent avoir un emploi anaphorique<sup>5</sup>. Le terme de classificateur est unanimement rejeté pour le LSF.

Le mouvement des STF (cf. les SASS) est donc de deux sortes : les STF statiques délimitent une extension, les STF dynamiques tracent un contour. Les configurations manuelles qui servent à les réaliser peuvent être des configurations neutres, qu'on peut qualifier de 'reprise de frontière' ou des pointeurs de toutes sortes qui intègrent une dimension 'épaisseur du trait'.

Les STF peuvent être mono-manuels ou bi-manuels, dans ce dernier cas le mouvement des mains sera symétrique ou réalisé par rapport à une main servant de support. Ils permettent ainsi de caractériser formellement l'espace attribué à une entité. Cuxac note qu'ils sont toujours réalisés avec un regard sur l'espace caractérisé. Ce sont des signes constructeurs d'espace, prédicatifs atemporels, qui qualifient de manière atemporelle une chose ou un événement, en

---

<sup>5</sup> Cuxac (Cuxac 2000) rassemble sous la même dénomination de 'transferts de forme' les reprises de forme et les descripteurs de forme.

caractérisant les frontières de l'espace qu'il occupe. Le caractère atemporel les distingue des signes verbaux. Ainsi, le fait de signer plus ou moins lentement le tracé ou la délimitation réalisé par le STF ne lui apportera pas une dimension temporelle spécifique, comme ce serait le cas pour un signe verbal<sup>6</sup>. Ces signes sont par nature éminemment variables et graduables.

#### 4. Données étudiées

##### 4.1. Le corpus

La présente étude repose sur les textes en LSF tirés du corpus LS-COLIN<sup>7</sup>. L'intérêt de ce corpus est qu'il est constitué de textes entiers et non de phrases élicitées. Tous les locuteurs ont parlé d'une trousse de secours et de casseroles de différentes formes, sans pouvoir recourir à un signe lexical spécifique qui n'existe pas. Ils ont dû recourir pour cela à diverses constructions syntaxiques qualifiantes. Ce corpus permet donc de mettre en évidence plusieurs types de structures qualifiantes et d'observer en discours l'emploi différentiel de ces structures. En effet, la consigne n'était absolument pas de fournir des adjectifs. Je me suis efforcée de mettre à plat les constructions, sans me référer à la traduction en français et en me focalisant sur le type de motivation des signes. Les paramètres pris en compte sont : la configuration et le mouvement des mains, l'espace dans lequel le mouvement est réalisé, la direction du regard, la séquentialité.

##### 4.2. Présentation des exemples

Ma grille de notation en partition comporte 4 grandes catégories de données : les mains, le buste, le regard et la tête. Il ne s'agit pas de permettre à un lecteur non signeur de reproduire le signe, mais de faire apparaître des valeurs morphémiques.

La première ligne restitue la séquentialité des signes lexicaux manuels : le mot français par lequel le signe est glosé renvoie plus à un contenu notionnel qu'à un contenu lexical.

La notation simplifiée fait l'économie de décrire les configurations manuelles des signes nominaux non marqués (notés en majuscules) car elles n'ont pas en soi de valeur morphémique. Je précise uniquement la catégorie des configurations manuelles des signes marqués (notés en minuscules), qui peuvent être un STF ou une proforme, et le type de mouvement manuel de ces signes. Les différentes valeurs seront donc : pointé, posé, tracé, délimitation, trajectoire, mouvement interne.

La ligne 'Espace' renseigne sur le type d'espace dans lequel est réalisé le signe manuel : 'présentation', si le signe n'est pas réalisé sur un locus particulier (forme de citation, espace « neutre »), 'vers loc' ou 'depuis loc' si le signe réalise un pointage vers un locus, ou trace une trajectoire d'un locus à l'autre.

La ligne 'Regard' indique dans quelle direction est dirigé le regard du signeur, soit vers l'interlocuteur (int), soit sur une ou deux mains (main) soit sur un locus (loc1, loc2..), soit vague si il ne regarde ni son interlocuteur, ni un emplacement précis.

---

<sup>6</sup> Par contre, la variation de la délimitation de la frontière, qui s'exprime temporellement lui confère un caractère verbal, comme on le verra plus loin.

<sup>7</sup> Réalisé dans le cadre du projet LACO39, intégré au programme de recherche Cognitique 2000.

Et enfin la ligne ‘Buste’ note les changements d’orientation du buste (vers la droite, vers la gauche) ou la marque d’un investissement du buste dans la manière de signer (prise de rôle).

Une traduction très approximative est donnée en bas.

## II. RESULTATS DE LA RECHERCHE

### 1. Morpho-syntaxe des STF

#### 1.1. Constructions syntaxiques

Les STF sont associés à un signe nominal, dans une relation qualifié / qualifiant décrite comme une succession de deux signes, le signe STF venant après le signe nominal (Moody 1983, Cuxac 2000). Nos exemples tendent à montrer qu’on trouve aussi fréquemment une répétition du signe de l’entité qualifiée après le STF, comme dans l’exemple 4).

4)	CASSEROLE	Forme circulaire (STF tracé)	CASSEROLE
Espace	présentation	présentation	présentation
Regard	int -----mains-----int -----		
Traduction approximative : <i>Une grande casserole</i>			

Les STF donnent une caractérisation de la forme du référent en traçant la forme du contour de l'espace qu'il occupe ou en le délimitant. La relation entre le signe qui réfère à l'entité qualifiée (« casserole ») et le STF n'est pas simplement de succession, car il faut noter une coïncidence spatiale. Les STF sont réalisés aux mêmes emplacements que les signes des entités qualifiées. Par exemple :

5)	L.A.R.D.O.N. (dactylogogie)	long, fin, pluriel (STF tracé)	là (Pointé)	ils rissent (mouvement interne)
Espace		présentation	vers Loc1	en Loc1
Regard	int -----mains -----loc1 -----			
traduction approximative : <i>On a des lardons en lamelles qu'on fait rissoler</i>				

6)	CASSEROLE	fine (STF tracé)	NON	épaisse (STF tracé)	à manche (STF tracé)	là (pointé)
espace	présentation	présentation		présentation	présentation	vers un locus
Regard :	int -----mains-----int -----mains-----loc pointé					
Traduction approximative : <i>On a une casserole à manche (poêle) à bord haut</i>						

Quand il caractérise la forme de l’entité, comme dans les exemples 5) et 6), le STF est donc réalisé en espace de présentation. Cet espace, dans lequel les signes sont présentés sous forme de citation, est aussi un espace dit de détermination, de caractérisation, qui sert à rajouter des informations, comme entre parenthèses<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Cette idée de parenthèse semble rejoindre la question posée par l’article de Blondel & Le Gac, ce volume.

Un STF peut être réalisé également sur un locus – ou espace argumental, comme cela apparaît dans l'exemple 7) :

7)	1KG	POMME DE TERRE	En tout (STF tracé)	Grosse taille (STFdélim)	Petite taille (STF délim)	non	Grosse taille (STFdélim)	là (proforme placée)							
Espace	présent.	présent	sur loc1	présentation	présentation		présentation	sur loc1							
Regard	int	-----	loc1	-----	mains	----	int	-----	mains	-----	int	---	main	-----	loc1
Traduction approximative : <i>On a un kilo de pommes de terre, pas des petites, des grosses.</i>															

Dans cet exemple 7), on voit des STF qui portent des marquages très différents, aussi bien par l'espace dans lequel ils ont signés que par le regard qui les accompagne. Les STF peuvent être aussi bien des caractérisants formels que des quantificateurs d'unités multiples<sup>9</sup>.

- "En tout" est un quantificateur, il est réalisé sur un locus particulier, distinct de l'espace de citation utilisé pour le signe nominal. Il délimite par un tracé l'étendue d'un locus attribué à l'entité qualifiée (« pommes de terre ») ou locus argumental. Il s'agit d'un caractérisant formel de masse, qui permet de construire un nouveau locus (attribuer une place dans l'espace à une entité référentielle).
- Les STF qui caractérisent la taille des pommes de terre, par contre, sont réalisés en espace de citation, le même espace que celui du signe nominal. C'est une caractérisation sans construction d'un locus argumental, ce qu'on pouvait aussi observer dans les exemples 5) et 6).

Si la caractérisation peut se faire sans attribuer un locus particulier à l'entité, elle peut aussi servir à lui attribuer un locus, comme dans l'exemple 8) :

8)	FROMAGE	reblochon (dactylo)	Forme ronde (STF délim)	forme ronde (STFdélim)	2	épaisseur (STF tracé)	épaisseur (STF tracé)				
Espace			posée en Loc1	posée en loc2		Tracé enLoc1	Tracé enLoc2				
Regard :	int	-----	mains	-----	mains	-----	int	-----	mains	-----	mains
Traduction approximative : <i>On a deux reblochons, posés côte à côte, ronds et d'une certaine épaisseur</i>											

On a dans cet exemple 8) des STF caractérisants formels des deux sortes, délimitation (pour la forme ronde) et tracé (pour l'épaisseur), qui sont en outre placés sur des locus. Le premier STF sert d'ailleurs à construire les deux locus argumentaux. Le tracé de l'épaisseur dans un locus est typiquement un STF. Les STF ici ont une double fonction : de caractérisation formelle et de localisation. Par la suite, la même configuration sera reprise mais cette fois avec une valeur de proforme (valeur anaphorique liée à la forme et à l'emplacement) à propos de l'action de couper le reblochon. Peut-on alors aussi nettement distinguer proforme et STF ? La distinction est plus d'ordre fonctionnel que formel (cf. Engberg-Pedersen, 1989). Dans l'exemple 9) qui suit, on retrouve en effet la même configuration manuelle pour le STF et la proforme, mais on a clairement dans le premier signe une caractérisation, dans le second une reprise anaphorique sur un locus.

9)	POMME DE TERRE	de cette forme (STF délim)	Là (proforme)
----	----------------	----------------------------	---------------

<sup>9</sup> Cf Millet, ce volume.

Espace	présentation	présentation	en loc 1
Regard	int -----	mains -----	int – mains en loc 1
Traduction approximative : <i>Là on a des pommes de terre de forme allongée</i>			

STF et proforme ne sont pas réalisés au même endroit : le STF est réalisé sur le même emplacement que le signe de l'entité qualifiée (espace de présentation), alors que la proforme est réalisée sur un locus, ou emplacement particulier auquel est associé un référent. La proforme est toujours un constituant du prédicat. Ainsi, dans cet exemple 9) le STF n'est pas prédicatif, alors que dans l'exemple 8), on avait dans le même signe le STF et la proforme.

La ligne 'Regard', pour ces exemples 4) à 9), nous confirme qu'un STF est toujours regardé, qu'il soit réalisé en espace de présentation ou sur un locus. Le regard est porté sur les mains.

Récapitulons les types de constructions caractérisantes :

- le STF suit immédiatement le signe nominal, sur le même espace que lui, (exemples 5), 6), 9)), alors que le prédicat sera signé sur un locus ;
- le STF est inséré entre deux occurrences du signe nominal, sur le même espace (présentation ou locus particulier) ; il faut un prédicat pour terminer la proposition (exemple 4)) ;
- le STF constitue une incise, sans rappel du signe nominal effectué précédemment, en espace de présentation (exemple 7)) ;
- le STF suit un signe nominal en délimitant un locus hors espace de présentation, les deux signes peuvent ainsi constituer un énoncé complet (exemples 7) et 8)).

Un STF peut être ou non prédicatif, selon l'espace dans lequel il est réalisé et selon qu'il est ou non suivi d'un prédicat. En tant que prédicat, le STF a une double fonction, de qualification et de localisation dans l'espace. Le mouvement est alors constructeur d'espace, mais pas d'un espace relationnel et temporel. Dans ce sens, on ne peut pas parler de signes verbaux, mais de signes prédicatifs atemporels et caractérisants.

La relation n'est pas d'ordre actanciel, mais existentiel, ce qui correspond d'ailleurs à la définition d'une propriété (cf Creissels 1995). Le fait d'attribuer un locus à une entité revient à attester de l'existence de cette entité dans l'espace de représentation (dans la situation énoncée). Le STF vient alors caractériser l'extension de l'espace existentiel. Dans ce cas, il a le même comportement syntaxique qu'un pointage.

## 1.2. Variation des STF : flexion ou dérivation ?

Les STF sont des signes graduables, car la délimitation et la forme sont fonction de l'ampleur.

Il existe une proximité entre les STF qui délimitent l'extension et des signes verbaux de modification de taille ou de forme :

10)	AMERIQUE	DOLLAR	monte	EUROPE	MONNAIE	chute
Buste	Tourné vers la gauche			Tourné vers la droite		
Espace	présentation			présentation		
Regard :	int -----					
Traduction approximative : <i>En Amérique le dollar gagne en puissance, alors qu'en Europe la monnaie s'affaiblit</i>						

Dans l'exemple 10), le signe noté [monte] ressemble à un STF de délimitation, signé sur le même espace que l'entité qu'il caractérise, et qui signifierait [en haut]. Cependant, la différence

est constituée par la position stable (pour le STF) ou évolutive (pour le prédicat verbal) de la limite supérieure posée par la main.

Une variation spatiale de la limite dans le temps permet donc de convertir un STF en verbe.

Le signe change de catégorie grammaticale. Mais ne s'agit-il pas plutôt d'une flexion que d'une dérivation ? L'iconicité et la spatialisation de la langue obligent à reconsidérer l'opposition entre flexion et dérivation.

Les noms de qualités physiques et formelles - la consistance, la taille, la forme....- sont des formes figées de STF. La forme conventionnalisée réalise une ampleur très moyenne du STF. Ces signes sont alors réalisés comme des noms, de manière non marquée : ils ne sont ni accompagnés de mimique ni regardés.

De même, de nombreux signes qui réfèrent à des entités sont formés à partir d'une description de forme, figée et conventionnalisée. Ces signes peuvent alors se « défiger », ou peut-on dire avoir une forme prédicative atemporelle.

Exemple : le signe de « champ » :

11)	partout (STF tracé)	CHAMP	partout (STF tracé)
Espace	tracé latéral	présentation	Tracé latéral
Regard	main-----interlocuteur ----- main		
Traduction approximative : <i>Partout il y a du champ</i>			

12)	champ	champ	champ
Espace	tracé ample, Côté gauche	tracé ample au centre	tracé ample, Côté droit
Regard :	sur la main D -----		
Mimique :	souffle----- souffle ----- souffle -----		
Traduction approximative : <i>C'est tout "enchampté"</i>			

Ces deux exemples présentent des signes appartenant à des classes syntaxiques différentes :

Dans l'exemple 11), [champ] a un emploi nominal : le STF (partout) sert à localiser, délimiter l'étendue de la portion d'espace attribuée au référent du signe nominal : « partout il y a du champ ... ».

Dans l'exemple 12, [champ, champ], ce n'est pas la forme nominale qui est employée, mais la forme prédicative atemporelle (STF tracé). On ne dispose pas de forme adjectivale adéquate en français : « c'est champêtre » serait le plus approchant.

Ces exemples montrent le lien entre la morphologie iconique des signes et leurs possibilités de variation. Les signes qui sont constitués à partir du figement d'un tracé ou d'une délimitation ont vocation à avoir un emploi prédicatif atemporel. Ce n'est pas le cas par exemple des signes qui sont motivés par une désignation ou par la reprise d'une action (par exemple [médecin], signe motivé par le geste de poser un stéthoscope sur la poitrine).

Les variations qui permettent convertir un SFT en nom, un nom en STF, un STF en verbe, concernent une modification du mouvement - figement, remotivation, intégration d'une composante temporelle – et une modification de la direction du regard – sur l'interlocuteur ou sur les mains. Il s'agit de phénomènes de marquage spatial, de l'ordre de la flexion bien plus que de la dérivation.

### 1.3. Synthèse

On retiendra que les STF peuvent avoir un emploi prédicatif atemporel quand ils construisent un locus argumental et un emploi non prédicatif (de type épithète) quand ils caractérisent uniquement le signe nominal, sans construire de locus argumental. En tant que prédicats, ils peuvent avoir à la fois une fonction de caractérisation formelle, de quantification, de localisation, ou d'existential.

Les STF sont vraiment à la charnière entre noms, verbes, et déterminants, en accord avec leur morphologie iconique de délimitation. Ils peuvent avoir un emploi adjectival, nominal (quand ils sont conventionnalisés), ou verbal (intégrant une composante modale de temps-mode-aspect). Chaque emploi est caractérisé par des marques spécifiques : regardé (caractérisant), localisé (quantificateur), non regardé et non localisé (nominal), temporalisé (verbe).

Il s'agit bien d'une classe de signes qui ont un comportement distinct de celui des noms et des verbes. Comme ils sont à l'origine de nombreux signes conventionnels (figés) qui s'emploient nominalement, on peut exprimer une qualité formelle ou d'étendue de ces entités en jouant directement sur le signe nominal, auquel on réattribue les marquages du STF, à savoir le regard porté sur le signe et éventuellement la disposition sur un locus.

L'étude des STF, parce qu'ils peuvent se convertir en nom ou en verbe, fait bien apparaître que le regard et l'emplacement caractérisent les emplois nominaux, verbaux ou adjectivaux.

## 2. Les signes de propriétés physiques, psychologiques, affectives

### 2.1. Considérations sur la morphologie iconique de ces signes

Les signes habituellement dits « de propriétés physiques attribuées à des personnes » se caractérisent par un trait morphologique commun : ils expriment une action ou réaction corporelle. La base de ces signes est le corps dans son entier. Le mouvement met en saillance un détail physique particulier dans une attitude (par exemple [fier] où l'index désigne le nez relevé) ou fige un comportement global du corps ou pseudo-action (par exemple : [content], [vieux], [beau]) accompagné d'une mimique idoine.

Une partie de ces signes renvoie à une action ou un détail physique de la personne caractérisée, qui est assimilée au corps du signeur. On parlera de caractérisant intrinsèque parce que le corps du signeur est assimilé à l'entité qualifiée, qu'il ait une valeur référentielle spécifique ou non. Ces signes correspondent à des propriétés préférentiellement attribuées à des animés.

Une autre catégorie de signes de propriétés se caractérise par le figement d'un comportement réactionnel à l'endroit d'un objet ou d'une personne. On peut les rapprocher de la catégorie sémantique de l'appréciation, mais d'une appréciation subjective. Le corps a une valeur différente : il n'est pas assimilé à l'entité qualifiée, mais à la personne qui juge ou réagit à l'entité qualifiée, ce qui revient à adopter un point de vue de tiers (par exemple : [sale à en vomir], [cher on paye beaucoup], [beau]). Ces qualités ne sont pas exclusivement associées à des animés.

Ces signes se construisent par rapport au corps. Réalisés de manière figée, sans mimique, ils ont un emploi nominal. Un investissement de tout le haut du corps dans le mouvement, par le



buste et la mimique, en fait des éléments prédicatifs de type atemporel ou de type verbal (temporel). Ils sont alors signés en prise de rôle avec une mimique caractéristique.

Une autre catégorie de signes est caractérisée iconiquement par l'expression figée de l'action d'une entité vue d'un point de vue externe<sup>10</sup>, comme dans [nouveau]. Ces signes, à l'instar des signes de propriétés-actions de personnes, peuvent avoir une réalisation figée, ou être prédicatifs temporels et atemporels.

Enfin, de nombreux signes sont constitués par la mise en relief d'un élément saillant, soit par rapport au corps, soit par rapport à la main dominée (par exemple [cher cette hauteur de billets]), soit par rapport à l'espace, qui réfère de manière métaphorique au concept évoqué. C'est en particulier le cas des signes de couleurs, qui sont tous signés avec un ancrage corporel, mais pour rappeler métaphoriquement une couleur associée à une partie du corps ou à une action<sup>11</sup>.

Les signes de propriétés physiques ou affectives, comme il a été dit plus haut, sont réalisés avec une base corporelle (point de vue interne) : figement d'une action ou mise en relief d'un détail lié à une partie du corps. Ils peuvent avoir un comportement de signes figés ainsi que de signes constructeurs d'espace. Peut-on dissocier des emplois nominaux, adjectivaux et verbaux ? On s'interrogera dans ce qui suit sur le type de marquage appliqué à ces signes en discours, et sur leur combinatoire.

## 2.2. Morpho-syntaxe

Les signes de propriétés physiques ou affectives peuvent avoir une réalisation figée ou une réalisation qui implique une prise de rôle, avec investissement du buste dans l'action signée. La construction syntaxique est différente, selon qu'on a recours à une prise de rôle (cf. exemple 13) ou à un signe figé (cf. exemple 14) :

13)	GENS	ah !	content	échange	
Buste + mimique			prise de rôle	prise de rôle	
regard	int -----// vague -----gauche-----				
Traduction approximative : <i>Les gens sont contents et s'y mettent</i>					

	autres PERSONNES	inquiet	« comment faire	échange	comment »
Buste + mimique		prise de rôle	prise de rôle	prise de rôle	prise de rôle
regard	vers la droite ----int--vague-----				
Traduction approximative : <i>D'autres gens s'inquiètent, se demandent comment on s'en sert</i>					

En 13), le corps est mobilisé par un comportement global : on parle de prise de rôle car l'investissement du buste associé à la mimique et le regard sont attribués à un référent particulier. Un signe manuel met en relief un détail particulier. On a alors une construction typique en : Nom suivi directement d'un prédicat ([content], [inquiet]). Le caractère très bref de la prise de rôle dénote d'un emploi atemporel du prédicat, alors que le signe [échange], plus répétitif, comporte une composante de durée. Le fait que le signe de qualité soit réalisé sous forme prédicative (prise

<sup>10</sup> Pour les signes réalisés avec une base corporelle, on parlera dans ce qui suit d'un point de vue interne. Pour ceux qui sont réalisés avec une base spatiale (les STF) ou manuelle on parlera de point de vue externe.

<sup>11</sup> Nous n'aborderons pas ici le comportement des noms de couleurs.

de rôle) empêche la présence d'un pointage manuel entre le signe de l'entité qualifiée et le signe de propriété.

14)	EUROPE	réjouit	mais.... certaines PERSONNES	récalcitrant	PAS	CONTENT	NON
buste		prise de rôle	bascule sur la gauche	prise de rôle	face	face	face
regard	int -----/ loc1 ---int-----/ int -----						
traduction approximative : <i>En Europe on se réjouit, mais certaines personnes ne sont pas contentes</i>							

En 14), les trois derniers signes sont réalisés sous une forme figée, regard de face sur l'interlocuteur, sans prise de rôle, alors que les premiers signes de propriétés sont caractérisés par une prise de rôle. On peut donc voir deux réalisations différentes, de [CONTENT] nominal en 14), et [content] prédicatif en 13).

Dans sa réalisation figée, [CONTENT] est lié au locus1 regardé précédemment, associé au contenu référentiel donné par [PERSONNES]. Le signe n'a pas été répété.

Les signes de propriété figés peuvent être liés au signe de l'entité qualifiée sans pointage préalable :

15)	PERSONNES	VIEUX	PROBLEMES	Là	Ouh !
espace	présentation	présentation	présentation	pointé vers loc1	mimique
regard	int -----loc1 -----				
traduction approximative : <i>Les personnes âgées ont des problèmes</i>					

Dans ce type de construction sans pointage entre le signe nominal et le signe de propriété, le signe figé est réalisé dans la foulée du mouvement du signe nominal. Les deux signes sont très liés. On peut avancer l'hypothèse que la combinaison N+Propriété s'apparente alors à un signe composé. La question reste entière de déterminer à quelle catégorie appartient le signe de propriété. On pourrait cependant, au regard de la structure spécifique, considérer qu'il s'agit d'une forme d'adjectif en position épithète, arguant du fait qu'on ne peut pas supprimer le nom, sauf s'il est récupérable par le contexte (voir exemple14).

Pour avoir une qualification prédicative, il est absolument nécessaire d'avoir, soit une prise de rôle associée au signe de propriété, soit un prédicat existentiel entre ou après les deux signes d'entité et de propriété.

On peut donc avancer l'idée que le signe de propriété figé, quand il est constitué par le figement d'une action ou d'un détail en point de vue intrinsèque, aurait un comportement d'adjectif. Alors qu'il s'agirait plus de verbes qualificatifs dans la forme en prise de rôle.

On trouve aussi des signes de propriétés figés dans une construction de type : Nom + pointage + propriété.

16)	PERSONNES	là (ça, quoi ?) Pointé mains plate	INNOCENT (avec maintien du pointé)
espace	En loc1	Sur loc1	
regard	Loc1 puis int -----		
Traduction : <i>Ce sont des gens innocents</i>			

17)	MONNAIE	là pointage	NOUVEAU	ça
espace	présentation	?	présentation	pointage sur locus
regard	int -----			
Traduction : <i>C'est une nouvelle monnaie</i>				

Le nom de l'entité caractérisée est signé sur un locus particulier qui a été préalablement regardé. Un pointage vers ce locus relie le signe de qualité au locus de l'entité. Le pointage en 16) et 17) associe les deux signes à un même emplacement, par la succession des unités. En 16), le signe de pointage est d'ailleurs conservé pendant le signe de propriété (ce qui n'est pas possible en 17) puisque le signe [nouveau] requiert les deux mains). Le nom de l'entité caractérisée est signé sur un locus particulier et regardé. Le pointage vers le locus a la particularité de ne pas être accompagné par le regard. Cette forme particulière de pointage de l'index ou de la main plate dissocié du regard semble caractéristique de ces constructions qualificatives avec des signes figés. On peut faire l'hypothèse que ce pointage n'est pas prédicatif mais relationnel, ce qui distinguerait une construction déterminative d'une construction prédicative.

Ce type de construction diffère sensiblement des constructions avec les STF. En effet, on ne rencontre jamais de pointage entre le nom de l'entité, même localisée, et le STF qui la caractérise.

Ceci corrobore le fait que les STF et les pointages peuvent remplir la même fonction, qui est d'associer un contenu référentiel à un locus.

Les exemples qui suivent vont faire apparaître des constructions différentes au plan de la succession des unités et de leur marquage, avec un signe de propriété appartenant à la catégorie des signes d'appréciation subjective.

18)	TOUR	beau (avec proforme tour conservée)	partout
espace	loc1		loc1
regard	int -----loc 1-----int		
Traduction : <i>Il y a des beaux immeubles partout</i>			

19)	VILLE	grande surface (tracé circulaire)	NEW YORK	beau (avec proforme NY conservée)	Immeubles (STF tracés)	beau
espace		loc 1	loc1		depuis loc 1	
regard	int -(sourcils levés -----sourcils baissés)// int-----					
labial	ville		New york	joli	pi pi pi pi pi	joli
traduction : <i>C'est une grande ville, New-York, C'est beau, il y a plein d'immeubles, c'est beau</i>						

20)	je visite	beau	là partout	très beau
espace	vers loc1		tracé sur loc1	
Buste-	tourné vers loc1----de face -----tourné vers loc1			
regard	int ----- vers loc1 yeux plissés			
Traduction : <i>Je l'ai visitée, tout était beau, c'était très beau</i>				

En 18) et 19), le signe de propriété-réaction ou appréciation est réalisé conjointement avec une proforme de l'entité caractérisée, avec une mimique d'appréciation. Il s'agit de la forme figée du

signe, qui s'accompagne forcément d'une mimique, puisque le regard est porté sur l'interlocuteur. Dans l'exemple 20), le premier signe de propriété est réalisé en regardant l'interlocuteur yeux grand ouverts, alors que le second manifeste une intensification de l'appréciation, yeux plissés et mimique accentuée.

A chaque fois que le signe de propriété est utilisé sous sa forme figée, il rentre dans des constructions localisantes en se combinant avec un signe prédicatifs (ici, [beau – là partout])

On retrouve ce phénomène dans l'exemple 20 :

21)	MONDE	HORREUR	se répand dans le monde
espace	loc 1		tracé d'une forme sphérique en Loc 1
regard :	int -----/ int -----mains -----//		
Traduction : <i>L'horreur se répand dans le monde entier</i>			

Dans cet exemple, le signe de propriété (correspondant à une réaction) est employé sous forme figée, suivi d'un signe verbal de déplacement le long du locus. On a donc un emploi nominal.

### 2.3. Synthèse

Les signes de propriété se comportent de manière différente selon leur type iconique. Les signes de propriété-action en forme figée sont soit directement reliés au nom (cf. exemple 15), soit reliés à lui par un pointage (cf. exemples 16 et 17). Ils ont un comportement nominal. Quand le pointage n'est pas associé à un regard sur l'emplacement désigné, je fais l'hypothèse qu'il s'agit d'une signe relationnel non prédicatif, qui indique une mise en dépendance directe avec le signe nominal.

Les signes de propriété-réaction en forme figée entrent dans des constructions franchement locatives, ils se comportent comme des noms suivis d'un prédicat de déplacement ou de localisation (cf. exemples 18 à 21).

Tout signe de propriété peut avoir une forme prédicative : il faut qu'il soit réalisé en prise de rôle. Cette forme a une valeur intensive, qui joue sur la mimique et la répétition. Ces signes sont reliés à l'entité qualifiée, non par un pointage mais par une association entre le signe de propriété et une reprise anaphorique de l'entité qualifiée (cf. exemple 13).

Cette différence de comportement syntaxique est-elle uniquement liée à la morphologie iconique du signe de propriété, ou celui-ci est-il lié au type sémantique de caractérisation ?

### 3. Types sémantique de caractérisation

Charaudeau (1992, p 342) rappelle qu'il faut distinguer trois types de caractérisations. On peut caractériser un être ou un objet en propre (par une qualité qui le définit de manière inhérente, indépendamment des circonstances), de manière circonstancielle (par une qualité qui le décrit de manière circonstanciée) et de façon externe, en fonction de sa localisation, de son rapport à un autre objet ou à une action.

Les différentes constructions observées en LSF montrent que la contrainte iconique fait que le type de caractérisation a une influence directe sur la structure syntaxique.

### 3.1. La caractérisation en propre

L'exemple 14 (voir plus haut) est un exemple de caractérisation en propre. Les signes [PERSONNE] et [VIEUX] sont réalisés dans un même mouvement. Les trois exemples suivants sont aussi des caractérisations en propre, où le groupe de trois signes va réaliser une sorte de signe-composé dénotant un sous-type.

22)	FARINE	BLANC	FARINE
Regard :	int -----		
Traduction : <i>de la farine blanche</i>			

23)	HUILE	OLIVE	HUILE
Regard :	int -----		
traduction : <i>de l'huile d'olive</i>			

24)	CASSEROLE	Forme tracée	CASSEROLE
Regard :	int -----	mains-----	int -----
Traduction : <i>Une casserole de cette forme-là</i>			

Il s'agit de la présentation d'ingrédients d'une recette de cuisine. Le signe central permet de caractériser le référent du signe répété (dans l'énumération n'apparaît aucun prédicat). La répétition du signe de l'entité caractérisée vient borner le groupe et lui donner une unité. Dans l'exemple 15) on ne trouvait pas cette répétition du signe de l'entité caractérisée ([PERSONNE-VIEILLE]), mais un même mouvement lie les deux signes de manière à en faire une sorte de signe composé.

Cette construction ne peut pas être employée pour des caractérisations circonstancielles.

La caractérisation en propre s'exprime aussi dans la simultanéité, en modifiant les paramètres des signes quand ceux-ci sont constitués par un tracé ou une délimitation. Si un signe ne permet pas une telle modification, un STF devra lui être associé. Un STF devra être associé à un signe dont la morphologie ne permet pas cette modification. Mais pour qu'un signe caractérise en propre on peut faire l'hypothèse qu'il sera non regardé, même s'il est réalisé en espace de présentation. En effet, un STF regardé est un prédicat, comme on l'a vu supra (§I.3.3).

Les signes de qualité sont en forme figée. Cependant il semble que la construction en succession très rapide de deux signes figés et sur le même emplacement indique que le second caractérise le premier.

### 3.2. La caractérisation circonstancielle

Elle correspond aux autres sortes de constructions :

- Les constructions avec des signes d'action en prises de rôle ou des STF placés dans l'espace argumental, directement enchaînés après le signe de l'entité. Il s'agit à chaque fois de signes prédictifs atemporels.

- Les constructions avec des signes figés de qualité, quelles qu'elles soient, mis en relation avec le locus de l'entité caractérisée au moyen d'un pointage non regardé. La question se pose alors de savoir si dans ce dernier cas le signe de qualité est nominal ou adjectival. Le fait que le signe soit figé et non regardé le situe du côté du nom.

### 3.3. La caractérisation par dépendance

Dans le corpus figurent deux exemples de caractérisation par dépendance dans lesquels les signes sont reliés par une sorte spéciale de pointage (configuration manuelle en "V", signe de l'attribution).

25)	MONNAIE	Lié à (V) (trajectoire )	HOLLANDE
Espace		Depuis le signeur vers la droite	
Regard	Int -----		
Traduction : <i>La monnaie de Hollande</i>			

26)	BOITE	Lié à (V) (Trajectoire)	PHARMACIE
Espace		Depuis le signeur vers la droite	
Regard	Int -----		
Traduction : <i>Une boîte à pharmacie</i>			

Ces séquences ne constituent pas des phrases, ce sont des syntagmes nominaux. Le signe d'appartenance employé ici n'est pas prédicatif mais simplement relationnel, car son point d'arrivée ne correspond à aucun locus argumental et qu'il n'a pas été regardé. Ce signe met en relation les deux signes nominaux réalisés de manière figée.

Plusieurs types de pointages non regardés permettent de mettre en dépendance deux nominaux : le pointage d'attribution (cf. exemple 25 et 26) mais aussi des pointages de l'index ou des STF, qu'on retrouve donc ici dans un emploi bien spécifique, non prédicatif, non adjectival.

27	POLICE	Groupe (STF sur locus)	FBI	Ils cherchent
Buste	recul	avance		Recul + rôle
Regard	Int -----vague			
Traduction : <i>Les policiers du FBI enquêtent</i>				

Cet exemple 27) le signe noté « groupe » n'est pas nominal, mais relateur. Il localise et délimite l'étendue d'une quantité de personnes (signé auparavant) caractérisées ensuite par un sigle ou un comportement. Les STF peuvent donc être employés, non regardés, au même titre que les pointages non regardés, en tant qu'opérateur de mise en dépendance de deux signes nominaux.

## 4. Synthèse

Au départ, je posais une opposition en discours entre les signes nominaux (figés, non regardés) et les signes prédicatifs (regardés ou avec prise de rôle, constructeurs d'espace).

Il est clair que le marquage d'un signe en tant que signe figé ou relateur est une indication très importante, qui détermine son appartenance à une classe syntaxique. Ce marquage est attribué par le regard, la mimique et l'emplacement où est réalisé le signe. La variation des signes en discours repose donc essentiellement sur la présence ou l'absence de traits pertinents comme :

- le regard sur le signe ou sur l'espace, opposé au regard sur l'interlocuteur exclusivement,
- l'emplacement où est réalisé le signe manuel, locus ou espace de présentation,
- la prise de rôle opposée à la réalisation figée du signe.

Ainsi, les éléments à prendre en compte dans une réflexion sur les classes syntaxiques sont : la morphologie iconique du signe, qui permet de prédire sa variation, le marquage qui lui est appliqué et enfin les types de constructions dans lesquels il se trouve.

Les STF regardés font partie d'une catégorie de signes relateurs particuliers, les prédicats atemporels. On peut considérer que ce sont des adjectifs, caractérisés par :

- leur morphologie iconique, de tracé ou délimitation de frontière,
- le marquage qui leur est appliqué : ils sont regardés, signés sur l'espace où a été réalisé le signe de l'entité caractérisée (généralement l'espace de présentation),
- la construction N + Adj, le STF suivant immédiatement la réalisation du signe nominal. .

Le comportement des signes de propriété action ou réaction en prise de rôle correspond à des propriétés contextuelles réalisées de manière prédicative. Nous proposons de qualifier ces formes de verbes qualificatifs ou prédicats atemporels. Les signes de propriété qui reprennent une action ou une réaction peuvent se figer et passer d'un emploi adjectival à nominal. Pour ces formes figées, le fait qu'elles soient non regardées les situe du côté du nom.

En outre, il est apparu que certains signes relateurs peuvent ne pas être regardés ou accompagnés d'un regard sur l'espace. Il s'agit de STF, de proformes ou de pointages qui ont un rôle d'opérateurs de dépendance entre deux signes nominaux.

En posant la question des classes lexicales à partir des adjectifs, je voulais surtout mettre en évidence que les adjectifs, s'ils existent en LSF ne sont pas forcément où on le croit, d'autant plus que les phénomènes de traduction tendent à assimiler des signes employés en tant qu'adjectifs à des noms ou des verbes, et des signes marqués comme des noms ou des verbes à des adjectifs. Il existe une grande variété de mises en relation possibles entre un signe qui réfère à une entité et un signe qui réfère à une qualité, qui ne relève pas de la variation inter-individuelle, mais qui apparaît comme cohérente, aussi bien en fonction de la morphologie des signes que du type de caractérisation. Les phénomènes de morpho-syntaxe sont plus subtils que la simple succession de signes. Il faut prendre en compte le marquage du signe lui-même, figé ou défigé, son inscription spatiale en espace de présentation ou dans un locus argumental, regardé ou non regardé, le type de signe qui relie le nom à la propriété : pointage regardé, pointage non regardé et enfin l'ordre des éléments. Toutes ces marques contribuent à la construction de l'espace syntaxique. Les signes sont notionnels, ou indicatifs avant tout. L'appartenance à une classe lexicale est à rechercher dans le type de marquage appliqué au signe (flexion simultanée) et dans les constructions dans lesquelles il est pris (combinaison séquentielle). Ainsi, deux pistes

s'ouvrent à moi pour continuer à cerner la question de la catégorisation lexicale en LSF : d'une part, arriver à formaliser plus exhaustivement les paramètres de la morphologie iconique des signes pour prédire le type de variation possible des signes ; d'autre part poursuivre l'examen des structures syntaxiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- BONNAL-VERGES F. & RISLER A. (2007), "La réduplication en langue des signes française, un procédé temporel et spatial", in *Faits de Langue n°29 : la réduplication*, Ophrys, Paris.
- BOUVET D. (1996) *Le corps et la métaphore corporelle dans les langues gestuelles*, Paris, L'Harmattan.
- BRAS G., et al (2004) "Anaphore et deixis en LSF ; tentative d'inventaire des procédés", in *Silexicales 4*, Villeneuve d'Ascq, p. 57-64
- CHARAUDEAU P. (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CREISSELS D. (1995), *Elements de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- (2004), "La notion d'adjectif dans une perspective typologique", in J. François (ed) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Bibliothèque de syntaxe et sémantique, Paris, pp.73-88.
- (2009), *Le Malinke de Kita*, Cologne, Rüdiger Köppe Verlag
- CUXAC C. (1986), "La langue des signes française : inventaire des classes syntaxiques", in *Modèles Linguistiques*, tome VIII-1.
- (2000) "La langue des signes Française : les voies de l'iconicité", in *Faits de langue 15-16*, Ophrys.
- ENGBERG-PEDERSEN E. (1989), "Proformes en morphologie, syntaxe et discours", in S. Quertinmont & F. Loncke (eds), *Etudes Européennes en langues des signes*, Bruxelles, EDIRSA, pp. 35-52.
- FUSELLIER-SOUZA I. (2006), "Processus de création et de stabilisation lexicale en langue des signes à partir d'une approche sémiogénétique," in *Glottopol 7*, Université de Rouen, pp.72-95.
- (2004) *Sémiogénèse des langues des signes*, Thèse de Doctorat, Université Paris8, non publié.
- GOES J. (2004), "Les adjectifs primaires : prototypes sémantiques ou prototypes abstraits", in J. François (dir) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Bibliothèque de syntaxe et sémantique, Paris, pp.109-134.
- LAZARD G. & MOYSE-FAURIE C. eds (2005), *Linguistique typologique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- MOODY W. (1983), *Introduction à l'histoire et à la grammaire de la langue des signes*, Vincennes, IVT.
- PIZZUTO H. & PIETRANDREA P. (2001), "The notation of signed texts : open questions and indications for further research", in *Sign Language and Linguistics 4 : 1/2*, pp29-45.
- RISLER A. (2000), *La langue des signes, langue iconique*, Toulouse, Université Toulouse-le-Mirail, thèse de Doctorat, non publié.
- (2002), "Point de vue cognitiviste sur les espaces en LSF", in *Lidil n°26*, Grenoble, Lidilem, pp.45-61.
- SALLANDRE M-A. (2003), *Les unités du discours en langue des signes française*, Thèse de Doctorat, Université Paris 8 (non publié).
- SUPALLA T. (1982), *Structure and acquisition of verbs of motion and location in ASL*, Ann Arbor UMI Université of California, Dissertation.